

Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon

# Rapport d'activité 2014/2015



La Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon,  
association agréée au titre de la protection de l'environnement.





## Le permis de chasser 2014-2015

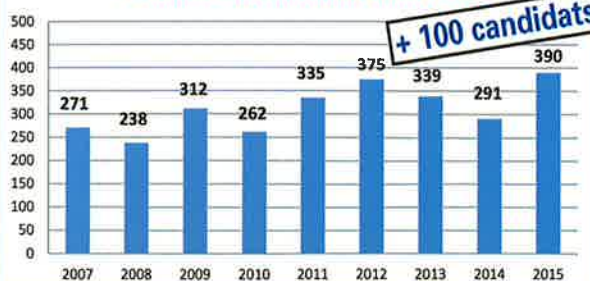
**291 candidats en 2014  
et 390 en 2015**

• Les candidats se sont présentés aux examens du permis de chasser, avec pour résultats :

- 248 reçus au premier passage,
- 30 reçus au deuxième,
- 4 reçus au troisième.



Nombre de candidats différents



## Le mot du président

Ce rapport d'activité présente les chiffres clefs de la chasse dans le Rhône et pour la première fois dans la Métropole de Lyon.

Effectivement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Département s'est scindé en deux collectivités : Le Nouveau Rhône et la Métropole de Lyon.

L'AG extraordinaire du mois d'avril 2015 a donc permis de renommer votre fédération en adéquation avec ces nouveaux territoires. Votre fédération est donc devenue la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon. Outre ce changement de nom, cette réforme territoriale a également induit des changements dans les cantons. Ainsi, cet échelon territorial qui servait de base à l'organisation cynégétique départementale ne pouvait plus correspondre aux enjeux liés, à la faune sauvage et à ses habitats.

De fait, une réflexion s'est engagée pour repenser notre organisation autour d'unités cynégétiques, l'objectif était de prendre en compte les réalités de terrain, de simplifier le découpage du département pour les chasseurs, de regrouper les différents découpages (unité chevreuil, sanglier, périodes d'ouvertures « lièvre »...) en un seul et de susciter l'intérêt des chasseurs pour ces unités.

Enfin, 2014-2015 constitue l'avant dernière saison de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique dont la 3<sup>ème</sup> version devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Vous serez donc sollicité pour prendre part à son élaboration.

Jean-Paul BESSON  
Président

## Chasse accompagnée

Les candidats doivent être âgés de 14 ans et demi révolus pour s'inscrire à la formation chasse accompagnée (mais ne pourront chasser accompagné qu'à l'âge de 15 ans). Gratuité mais inscription obligatoire sur formulaire spécifique à demander à la FDCRML au 04.78.47.13.33.

# Chiffres clefs 2014-2015

## Le département du Rhône, un territoire avec :

### Des surfaces chassables conséquentes :

- 325 934 ha de surface cadastrée
- 140 000 ha de Surface Agricole Utile
- 71 000 ha de surface forestière



### Avec de nombreux efforts fournis par les chasseurs sur l'aménagement du territoire :

- 117 ha de cultures petit gibier et 44 ha de cultures grand gibier
- 194 ha de milieux entretenus par broyage
- 370 ha de CIPANAB (Culture Intermédiaire piège à nitrates améliorée pour la biodiversité)  
Avec le soutien de : Grand Lyon la Métropole, Communauté de communes du pays de l'Ozon, Région Auvergne Rhône Alpes, Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais, contrats de rivières du Gier et du Garon, Syndicat Mixte du Pays Beaujolais et communauté de communes Beaujolais Val de Saône
- Agrifaune : 60 ha - Programme dans le Beaujolais viticole
- Près de 100 hectares acquis sur 20 communes pour préserver les habitats de la faune sauvage avec la fondation :
- **Plusieurs kilomètres de haies plantés en 2015**  
**1 km de haie = 1 à 2 tonnes de CO<sub>2</sub> capté/an**



## Deux collectivités qui ont vu le jour en 2015 :

### Le « Nouveau Rhône » et la « Métropole de Lyon ».

Elles accueillent toutes les deux une activité chasse bien présente, organisée autour d'associations

### Nouveau Rhône

221 associations de chasse communales  
160 associations particulières  
6 365 chasseurs domiciliés

### Métropole

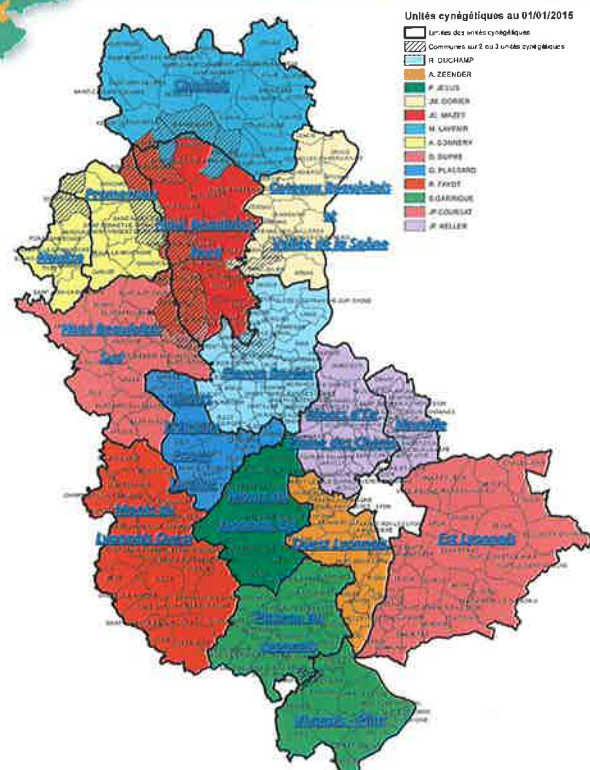
42 associations de chasse communales  
4 associations particulières  
1 837 chasseurs domiciliés

**2015, première année avec un découpage départemental basé sur les réalités de terrain :**

### Les Unités Cynégétiques

### La chasse

1 acteur économique !  
- 3,6 milliards d'Euros de CA\*  
- 25 800 emplois  
\* Chiffre d'Affaire





## 2015, Avant dernière année du 2nd SDGC

Cet outil fonctionnel et légal (signé par le Préfet) élaboré dans chaque département par la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) pour inscrire la chasse dans une perspective de gestion durable des espaces naturels et de la faune sauvage.

**Le 2<sup>nd</sup> SDGC est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011**



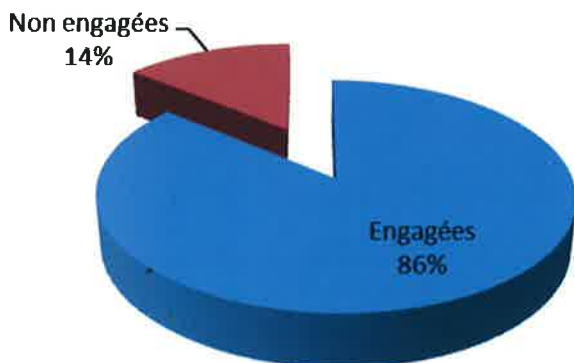
**La 3<sup>ème</sup> version est donc prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

*(Avec une concertation qui débutera à l'automne prochain)*

La 2<sup>nd</sup> version du SDGC 69 contient 106 actions (ponctuelles ou continues) classées en domaines avec des indicateurs de suivis prévus systématiquement pour en faciliter l'évaluation.

Ainsi à la fin de la saison 2014-2015, une évaluation a permis de dénombrer les actions engagées (totalement ou partiellement) voire clôturées (cas des actions ponctuelles) ainsi que les non engagées.

### Etat général d'engagement des 106 actions



Les niveaux d'engagement sont variables mais de manière globale **peu d'actions n'ont pas été engagées**. De même, le classement par domaine ne fait **pas ressortir de domaine sous-représenté**.

Les grands domaines du 2<sup>nd</sup> SDGC du Rhône :

- Organisation de la chasse
- Milieux et habitats
- Sécurité
- Communication et Formation
- Les espèces



# Le prélèvement des espèces

Tableaux de chasse individuels analysés : 8 525  
Le suivi des espèces

**Perdrix rouge : 6 254,**  
24 % des chasseurs en prélèvent  
119 points IPA (Indice Ponctuel  
d'Abondance)  
239 compagnies échantillonnées  
par 34 personnes sur 36  
communes. En 2015, les IPA ont  
variés entre 0.67 et 2.65  
en fonction des secteurs



**Bécasse des bois : 1906,**  
9 % des chasseurs en prélèvent,  
535<sup>ème</sup> bécasse baguée



**Sangliers : 1748,**  
163 dans la Métropole de  
Lyon et 1585 dans le  
« Nouveau Rhône »



**Lapin de garenne : 8 688,**  
25% des chasseurs en  
prélèvent



**Faisan : 34 122,**  
65% des chasseurs en prélèvent



**Chevreuil : 3 034,**  
90,56 % de réalisation (dont 1 491  
saisis en ligne)  
156 dans la Métropole de Lyon et  
2508 dans le « Nouveau Rhône »  
445 km, 14 Circuits IKAV  
(Indice Kilométrique d'Abondance Voiture)



**Alaudidés, Colombidés, Turdidés :**  
15 points IPA, (Indice Ponctuel  
d'Abondance) 3 circuits



**Pigeon ramier : 12 821,**  
25% des chasseurs en  
prélèvent

**Lièvre : 6 839,**  
50 % des chasseurs en prélèvent  
56 points EPP (Éclairage Par  
Points)  
718 pattes radiographiées  
12 circuits de comptage  
IKA nocturne  
(Indice Kilométrique d'Abondance)  
en 2015, les IKA ont varié entre 1 et 3  
lièvres au Km en fonction des secteurs  
En 2015, la FDCRML a intégré le  
réseau national « lièvre » de l'ONCFS





## Les dates à retenir

### Le samedi 19 mars 2016 :

de 9h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00 au siège de la FDCRML :  
permanence de distribution des commandes groupées de matériels (semences, pièges, clôtures...) et ateliers pédagogiques sur la réglementation du piégeage, l'aménagement du territoire de chasse...



### Le 23 avril 2016 :

Assemblée générale de la FDCML  
à Couzon au Mont d'Or  
avec renouvellement du CA



- **La formation des nouveaux chasseurs**  
390 candidats au permis de chasser sur 2015
- **La formation continue des chasseurs**  
19 formations au catalogue  
331 chasseurs formés
- **Le piégeage**  
215 déclarations de piégeage  
904 piégeurs déclarés  
244 pièges commandés par 19 associations de chasse en commandes groupées
- **La sécurité**  
Postes de tir surélevés subventionnés :  
1649 depuis 2009 dont 250 en 2014
- **La protection des cultures**  
64 postes électriques subventionnés  
62 kms de câble de clôture  
5 372 heures bénévoles consacrées à la protection ou la réparation  
1269 chasseurs ont participé à la mise en place de protection

### La Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon

- 11 000 chasseurs
- 9 107 timbres
- 3 815 validations par internet dont 1765 E-validations
- 15 administrateurs
- 9 permanents

### Le site internet Fédéral 1 nouveau look pour 2016 [www.fdc69.com](http://www.fdc69.com)



- 29 122 visiteurs différents sur l'année 2014
- 43 440 visites soit 3 620 visites/mois
- Record de visites en septembre avec 5 358 visites
- 369 associations de chasse ont un code d'accès à l'espace adhérent
- 210 communales se connectent régulièrement
- 47 particulières se connectent régulièrement
- 53 communales ne se sont jamais connectées
- 60 particulières ne se sont jamais connectées

CHASSEURS du RHÔNE



et de la  
MÉTROPOLE de LYON

### MAISON DE LA CHASSE, DE LA PECHE ET DE LA NATURE

1 Allée du Levant - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Tél. : +33 (0)4 78 47 13 33

Tél. : 04 78 64 63 71 (Service technique)

Fax : +33 (0)4 78 83 20 65

E-mail : [contact@fdc69.com](mailto:contact@fdc69.com)

Site Internet : [www.fdc69.com](http://www.fdc69.com)